



PREFET DES BOUCHES- DU- RHONE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 79 - AVRIL 2014

SOMMAIRE

Le Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Sud

Arrêté N °2014090-0009 - Arrêté préfectoral du 31 mars 2014 désignant le
Directeur des opérations du convoi logistique ITER

..... 1



PREFET DES BOUCHES- DU- RHONE

Arrêté n °2014090-0009

**signé par
Le Préfet**

le 31 Mars 2014

Le Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Sud

Arrêté préfectoral du 31 mars 2014 désignant
le Directeur des opérations du convoi
logistique ITER



PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE SUD

Secrétariat général de la zone de défense et de sécurité sud

**Arrêté du désignant le directeur des opérations
du convoi logistique ITER**

Le Préfet
de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud
Préfet des Bouches-du-Rhône
Officier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la défense et notamment ses articles L.1311-1 et R.1311-1 à R.1311-38-1 ;

Vu le code de la sécurité intérieure ;

Vu le Code de la Voirie Routière ;

Vu le Code la route ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu le décret n° 2004-112 du 6 février 2004 relatif à l'organisation des actions de l'État en mer ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret du 15 octobre 2012 relatif à l'organisation et à l'action des services de l'État dans le département des Bouches-du-Rhône ;

Vu le décret n° 2014-134 du 17 février 2014 relatif à l'organisation des services de l'État dans le département des Bouches-du-Rhône et aux attributions du préfet de police des Bouches-du-Rhône ;

Vu le décret du Président de la République du 14 juin 2013 portant nomination de Monsieur Michel CADOT, en qualité de préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, préfet des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et des autoroutes et les textes subséquents qui l'ont modifié ;

Vu l'itinéraire routier ITER, déclaré d'utilité publique le 16 avril 2007, aménagé pour acheminer les pièces de grandes dimensions et fort tonnage dit HEL (Highly exceptional loads), entre Berre l'Etang et Cadarache dans les Bouches-du-Rhône destinées à composer le futur tokamak expérimental ITER sur la fusion nucléaire ;

Vu l'arrêté interpréfectoral n° 2014086-0006 du 27 mars 2014 portant réglementation temporaire de la circulation et du stationnement sur différentes routes départementales et voies diverses, pour la sécurité des usagers et du convoi logistique ITER ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la zone de défense et de sécurité Sud

A R R E T E

ARTICLE 1er :

Monsieur Jean-René VACHER, Sous-Préfet hors classe, Secrétaire Général de la zone de défense et de sécurité Sud, est désigné pour assurer la direction des opérations du convoi logistique ITER.

ARTICLE 2 :

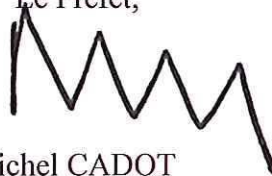
En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-René VACHER, Sous-Préfet, Secrétaire Général de la zone de défense et de sécurité Sud, Monsieur Renaud COSTE, Lieutenant-Colonel de Gendarmerie, Directeur des services du cabinet de la zone de défense et de sécurité Sud prendra la direction des opérations du convoi logistique ITER.

ARTICLE 3 :

Le préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, préfet des Bouches-du-Rhône, et le secrétaire général de la zone de défense et de sécurité Sud sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs des actes de l'État.

Fait à Marseille, le 31.03.2014

Le Préfet,

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of connected, somewhat jagged lines that form a stylized, abstract shape.

Michel CADOT

—